

dard au premier juillet de cette année, pour y faire tenir la dite école de filles."

Cette école de Fabrique n'eut pas un long règne. Le 19 mars 1865, le Conseil de Fabrique décida que, dans l'intérêt de l'éducation et de l'instruction des enfants du Trait-Carré, il était nécessaire de placer sous le contrôle des commissaires la maison et l'école de la Fabrique, pendant cinq ans. Le contrat stipulait que la Fabrique payerait l'intérêt annuel du legs Bédard aux commissaires qui, en retour, s'engageaient à faire réparer la maison, à l'entretenir en bon ordre, et à y faire tenir deux écoles : l'une pour les garçons et l'autre pour les filles.

(A suivre)

D. GOSSELIN.

Une journée de visite

Il est difficile de dire le travail auquel un évêque est tenu de se livrer chaque jour dans le cours de sa visite pastorale. Dans les paroisses un peu populeuses, comme celle de Sainte-Marie de la Beauce, par exemple, il faut pres de huit heures à entendre les confessions, deux heures au moins de prédication, puis la messe, l'office des Morts, la bénédiction du Saint Sacrement, les visiteurs affairés et cérémonieux, la correspondance, l'examen des comptes, l'assemblée des Marguilliers et enfin le bréviaire !

C'est une journée bien remplie, bien méritoire, mais d'un travail excessif qui nous fait craindre pour la santé de notre Archevêque vénéré dont le zèle ne peut lui permettre d'ignorer ou de négliger le moindre besoin de ses ouailles.

Les écoles protestantes

La fréquentation des Ecoles protestantes, expose les enfants à l'indifférence religieuse et à la perte de la foi. C'est avec la plus grande difficulté, à regret, et pour des raisons très graves que l'autorité ecclésiastique permet aux parents catholiques d'envoyer leurs enfants aux écoles protestantes et encore laisse-t-elle à ces parents toute la responsabilité de leur démarche. Qu'ils sont à plaindre ces pauvres enfants encore sans expérience et jetés dans un milieu hérétique !